

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 mai 2023 à 20h30

Finances, Commande publique, Moyens

Commande publique

08. Fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques de Vire Normandie

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

En 2019, une consultation relative aux fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques a été lancée sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour une durée de 1 an reconductible 3 fois, soit une durée totale de 4 ans.

Cet accord-cadre alloti (Lot 1 : fournitures de bureau, lot 2 Fournitures scolaires et pédagogiques, lot 3 papeterie, lot 4 enveloppe) arrivant à son terme, il est nécessaire de lancer une nouvelle consultation.

Cette consultation sera lancée sous la forme d'un accord-cadre avec maximum, passé en application des articles L.2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission des bons de commande.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offre ouvert, en application des articles L.2124-2, R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.



L'accord-cadre est alloti de la façon suivante :

Lots	Désignation
01	Fournitures de bureau
02	Fournitures scolaires et pédagogiques
03	Papier
04	Enveloppes

Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental.

Les candidatures seront jugées sur les capacités techniques, financières et professionnelles des soumissionnaires.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix	45.0
<i>1.1 - prix des fournitures évalué en fonction du DQE</i>	<i>25.0</i>
<i>1.2 - prix des fourniture évalué selon une liste de fournitures issues du catalogue (produits issus de la marque de distributeur « MDD »)</i>	<i>20.0</i>
2-Méthodologie d'exécution des prestations mise en œuvre: - description de la gestion dématérialisée des commandes - délai de livraison	25.0
3-Qualité des échantillons	15.0
4-Performances en matière de protection de l'environnement: - maîtrise et diminution des consommations d'énergies, - politique de reprise des produits usagés, - réduction de l'empreinte carbone, - veille au déploiement des gammes écologiques - part des produits issus de matériaux recyclés	15.0

Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune,

Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 3 Mai 2023

Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 10 Mai 2023,

Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- D'approuver les modalités de passation de l'accord-cadre de fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques pour les services et écoles de Vire Normandie
- D'autoriser le lancement de la consultation de fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques pour les services et écoles de Vire Normandie et de lancer la procédure.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230531-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Affichage : 31/05/2023

Délibération n°2023/05/22/08 du 22 mai 2023 à 20h30

- D'approuver les critères d'attribution de l'accord-cadre de fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques pour les services et écoles de Vire Normandie.
- D'autoriser le Maire à signer les pièces de l'accord-cadre de fournitures de bureau, scolaires et pédagogiques pour les services et écoles de Vire Normandie ainsi que l'ensemble des pièces afférentes.
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	41	8
Vote Pour	41	8
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Dimitri RENAULT

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Marc ANDREU SABATER

REPUBLICQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 33

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 8

Nombre de membres absents: 3

Le 22 Mai 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 16 Mai 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet de Vire Normandie le 16 Mai 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard		<input checked="" type="checkbox"/>		
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis		<input checked="" type="checkbox"/>		Cindy COIGNARD
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie		<input checked="" type="checkbox"/>		
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric		<input checked="" type="checkbox"/>		Annie ROSSI
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230531-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Affichage : 31/05/2023

Délibération n°2023/05/22/08 du 22 mai 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Marie-Noëlle BALLÉ
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	
COURTEILLE Jacques		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
MASSÉ Aurélie			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane		<input checked="" type="checkbox"/>		Roselyne DUBOURGUAIS
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine		<input checked="" type="checkbox"/>		Sylvie GELEZ
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230531-08-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/05/2023

Affichage : 31/05/2023

Délibération n°2023/05/22/08 du 22 mai 2023 à 20h30